

ACRIFIX® Produit auxiliaire

ACRIFIX® CA 0020

Durcisseur pour colles polymérisables à 2 composants

Le produit et son application

Type de produit auxiliaire

Durcisseur pour colles polymérisables à deux composants à base de méthacrylate de méthyle. Liquide transparent, légèrement jaunâtre, très fluide.

Domaine d'application

Additif durcisseur (de préférence 3 %) pour colles polymérisables à deux composants à base de méthacrylate de méthyle.

Stockage/transport

Le récipient doit être hermétiquement clos et conservé à l'abri de la chaleur et de la lumière. UN 3082

Instructions de mise en œuvre

On peut doser en volume l'ACRIFIX® CA 0020 au moyen d'une pipette de mesure, d'une burette, d'une seringue à usage unique ou d'un doseur (dispenseur). Attention : en cas de dosage volumétrique à l'aide d'une pipette ou d'une burette, il convient de prendre en compte l'effet de retour en cas de température ambiante peu élevée. On peut aussi faire le dosage en masse à l'aide d'une balance de laboratoire du commerce. La quantité requise de durcisseur à ajouter à température ambiante (18 à 25 °C) est de 3 %. En cas de température ambiante plus basse ou de préparations de colle particulières, on peut augmenter l'addition de durcisseur pour atteindre 6 %.

Le mélange d'ACRIFIX® CA 0020 dans la colle s'effectue soit manuellement à l'aide d'un bâtonnet en verre, en PLEXIGLAS® ou en acier spécial (non cuivreux!). Pour des

quantités de colle importantes (> 200 g), il est bon d'utiliser un agitateur à moteur, électrique ou pneumatique. Le mélangeage s'opère avec un agitateur à hélice ou, mieux, à crochet (voir illustration) en acier spécial. Ce crochet fermé n'existant pas dans le commerce, le seul recours est de le fabriquer soi-même à partir d'acier spécial d'environ 5 mm d'épaisseur. Le temps de mélangeage est de 2 à 3 minutes. La préparation ne doit plus présenter de marbrures. L'usinage ultérieur des pièces collées est possible 3 à 6 heures environ après durcissement.

Les assemblages collés n'atteignent leur solidité définitive qu'après 24 heures environ ou après un étuvage **immédiatement** après durcissement de la colle.

D'autres informations

Une fois la date de péremption de l'ACRIFIX® CA 0020 dépassée, le temps de réaction de la colle se détériore de manière significative.

Pour plus de détails, se reporter aux Directives de mise en œuvre 311-3 « Assemblage ».



Agitateur à hélice et agitateur à crochet

Limites de responsabilité

Nos colles ACRIFIX® et nos divers produits auxiliaires ont été mis au point exclusivement pour utilisation avec nos produits PLEXIGLAS®. Ils sont adaptés aux propriétés spécifiques de ces produits. Par conséquent, toutes les recommandations et indications de mise en œuvre se rapportent exclusivement à ces produits.

Toute demande de dommages et intérêts fondée en particulier sur la responsabilité du fait des produits, résultant de la mise en œuvre de produits d'autres fabricants, est exclue.

Mesures de sécurité et protection de la santé

Informations concernant les mesures de sécurité, la protection de la santé et l'élimination des résidus se trouvent dans notre fiche de données de sécurité.

Possibilité de livraison selon le programme actuel.

Propriétés (valeurs indicatives)

Propriétés	Valeurs
Viscosité à 20 °C Brookfield II/6	140 mPa • s
Densité à (20 °C)	~ 1,12 g/cm ³
Indice de réfraction n _D ²⁰	~ 1,53
Couleur	transparent, légèrement jaunâtre
Point d'éclair	n.a.
Teneur en extrait sec	env. 5 %
Conservation	9 mois à partir de la date d'emballage, stocké correctement
Température de stockage	max. 30 °C, min. 5 °C
Matériaux d'emballage	verre coloré et aluminium
Nettoyant pour les ustensiles	acétate d'éthyle

Röhm GmbH
Acrylic Products

Riedbahnstraße 70
64331 Weiterstadt
Allemagne

www.plexiglas.de
www.roehm.com

® = marque déposée

PLEXIGLAS et ACRIFIX sont des marques déposées de Röhm GmbH, Darmstadt, Allemagne.

Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous

les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.